



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CINGAL – SUISSE NORMANDE

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

En vue du Débat d'Orientations Budgétaires

Le 30 janvier 2019

Loi de Finances 2019 pour les EPCI :

Réforme de la Dotation d'Intercommunalité, la répartition de cette dotation est profondément transformée. Désormais, il n'y aura plus qu'une seule enveloppe (et donc une seule valeur du point) pour tous les EPCI quelle que soit leur catégorie juridique (cela implique la suppression de la DGF bonifiée des communautés de communes).

De nouvelles règles de garantie de dotation d'intercommunalité ont été créées afin de protéger les EPCI de grandes variations dans les montants qu'ils perçoivent.

Le CIF sera toujours très important, et sera pondéré par deux critères : le potentiel fiscal et le revenu par habitant de l'EPCI.

Ces modifications seront menées progressivement afin de lisser les effets de cette réforme.

RÉTROSPECTIVE BUDGET PRINCIPAL 2018

La Commission des finances a demandé de réaliser des économies de fonctionnement à hauteur de 10% sur les chapitres 011, 012, 65 afin de récupérer de la C.A.F.

Il est maintenant le moment de comparer les montants prévus en fonctionnement sur le projet de maquette 2018 et le réalisé, soit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les principaux postes de dépenses et recettes :

Chapitre	Dépenses	Prévisions au DOB 2018	Réalisation CA 2018	Chapitre	Recettes	Prévisions Au DOB 2018	Réalisations CA 2018
011	Charges à Caractère général	3 260 000	3 223 397	013	Remb frais pers.	200 000	219 164
012	Charges du personnel	4 310 000	4 371 207	70	Remb et frais	1 430 000	1 589 906
014	Attributions compensat°	738 797	736 834	73	Impôts et Taxes	7 700 000	7 899 470
65	Subvent° Participat°	1 966 700	2 322 255	74	Dotations participat°	2 250 000	2 286 343
66	Emprunts	268 702	263 329	75	Autres Produits	214 000	217 683
				76	Produits financiers		

INVESTISSEMENT :

Après les réalisations engagées (et pour partie financées) en 2017, les réalisations de 2018, au titre essentiellement de Restes à Réaliser, ont été très importantes :

- Dépenses totales 4 131 739 €, dont :
 - Remboursement capital = 571 000 €
 - 418 000 € au chap 21, principalement dans les écoles (accessibilité, informatisation et mobilier)
 - 1 774 270 € au 23 : gymnase St Sylvain, école Clécy, école St Laurent de Condel
 - 673 043 € de voirie

- Les recettes 4 831 917 € comptent notamment les 800 000 € de l'emprunt gymnase et la vente de CER France (compensée par le remboursement de l'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne).

- Les Restes à Réaliser qui étaient très conséquents à fin 2017 :
2 863 546 € en dépenses et 2 758 813 en recettes
Sans nouveaux engagements de travaux lourds en 2018, sont à fin 2018 de :
 - 939 365 € en dépenses
 - Et 928 285 € en recettes

ETAT DES RAR 2018

Opération	DEPENSES TTC		
	Article	Programme	RAR 2018
002 Opération d'équipement non individualisée	202	Etude PLUI + indemnités non retenus + PLU communaux	185 450,00
	2031	Etudes énergétiques diverses	9 800,00
	2051	Concessions/Licences	1 500,00
	2135	Tvx de rénovation et d'entretien des école + accessibilité	51 000,00
	21568	Autre matériel, outillages incendie	7 000,00
	21578	Autre matériel, outillages de voirie	800,00
	2158	Caissons déchetterie 25m3	8 500,00
	2183	Informatisation écoles	40 500,00
	2184	Mobilier écoles / EMU / Gymnase	5 000,00
	2188	Petit équipement écoles/piscine/PSLA/TRASPY/Gymnase/EMU + Colonnes OM	35 090,00
	2313	Tvx d'aménagement divers (gymnase, écoles (dont St Rémy), TRASPY ...)	278 745,00
	2315	Tvx d'aménagement déchetteries	16 000,00
33 Opération Maison des services	2313	Honoraires MO Extension Maison des Services	1 700,00
35 opération Aménagement et équipement atelier communautaire	2188	Matériel services techniques (débroussailleuse, taille haies, tronçonneuse...)	1 500,00
	2313	Travaux d'aménagement technique "Ancien POINT P"	25 000,00
50 Opération Aménagement touristique	2158	Matériel et outillages techniques	1 000,00
	2188	Petit équipement	500,00
2007 Opération voirie	2317	Travaux de voirie 2017 /2018	184 500,00
	2317	Travaux de voirie suite déclassement RD 167 Cintheaux/Gouvix/Cauvicourt	79 350,00
52 opération Pôle de santé	2313	Travaux d'aménagement extérieurs	6 430,00
		Total	939 365,00

culture et mise en réseau des existants locaux (qui resteraient de la compétence des communes)

- Et de recruter un chargé de mission Transition énergétique conventionné avec Orne Odon et Douvres, et subventionné au titre de l'ADEME.

3/ Chap 65 :

- Le plafond retenu à l'issue du DOB 2018 (le 15 février) était dépassé dès le BP (le 12 avril) + 180 000 €, dont : financement aux écoles privées, fourrière, SMICTOM...
- Le résultat au CA 2018 est de nouveau en dépassement de 180 000 € : solde de TAPS, Ligue de l'enseignement 93 000 €, 30 000 € au SDEC, 20 000 € aux syndicats scolaires...
- Pour 2019, il convient de prévoir 2 550 000 € dont 225 000 € pour le financement des centres de loisirs ;
- NB = la fourrière (20 000 €) est transférée aux communes.

4/ La CAF 2018 n'est que de 510 900 € (contre 335 617 € en 2017), dont il convient de déduire le déficit d'investissement soit : 288 000 €... malgré la rigueur de la gestion des dépenses par les services (chap 011 et 012), la CAF reste insuffisante notamment au regard de notre niveau d'endettement : le capital restant dû au 31 décembre 2018 (8 890 000 €) nous fait des remboursements annuels de près de 800 000 €...

Dans ces conditions, on ne peut envisager d'engager, d'ici à la fin du mandat, les projets d'écoles (Bretteville et St Rémy) - tels que contractualisé avec l'Etat, la Région, et le Département – qu'à la condition de recréer de la CAF en 2019, 2020 etc...

Les projets pourront être mis en œuvre dès reconstitution de la CAF.

Pour que la CDC redevienne une structure d'investissement, il importe de diminuer ses dépenses et/ou d'augmenter ses ressources :

→ Diminuer les dépenses :

- C'est maintenir les efforts de rigueur de gestion des achats, coûts d'énergie, et contrats de prestation de services...
- Et c'est maîtriser l'évolution des dépenses de personnels en s'assurant notamment des rentrées de subventions (ADEME, Région, Agence de l'Eau...)
- Et de ne pas engager de nouvelles politiques ou transfert de compétences non compensées !
- Accompagner l'OTSN dans sa recherche de partenariat avec la CDC Orne – Odon qui compléterait les actuels partenariats privés (Décathlon, Eurovia...)

→ Augmenter les recettes :

- Alors qu'on ne connaît pas le devenir des dotations de l'Etat (taxe d'habitation, suppression de la DGF bonifiée... ?), les bases de nos taxes locales, et recettes d'entreprises n'évoluent pas ou peu...
- S'assurer avec la CLECT du remboursement par les communes des charges transférées, pour le fonctionnement des garderies, et du fait du PLUi et des révisions ou modifications de PLU ;
- 1 point sur les 4 taxes représente une recette de 350 000 €

Ces propositions, telles qu'elles devront permettre de recréer de la CAF, sont d'autant plus indispensables que les résultats 2018 - même si l'excédent global attendu est de l'ordre de 2 700 000 € - ne permettent pas davantage de couvrir l'ensemble des besoins de financement des investissements tels que proposés par nos commissions.

Il conviendra à l'issue du débat d'orientations budgétaires, ce 30 janvier, de convenir du niveau de notre engagement en 2019 pour faire prioriser les besoins par chaque commission.

Après deux années de fusion des communautés du Cingal et de la Suisse Normande, et la réalisation d'opérations lourdes engagées avant 2017, et l'important travail opéré de rapprochement des compétences alors exercées, il convient de se donner les moyens de redevenir une communauté qui investit pour aménager et développer son territoire et qu'elle ne soit pas réduite à n'être qu'une structure de gestion...
